



CCIG info

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Commerce international

Un accord de collaboration a été signé entre la CCIG et la Chambre de commerce suisse au Maroc. **PAGE 4**

Solidarité

La Marche de l'espoir de Terre des Hommes invite cette année les entreprises à mobiliser leurs employés. **PAGE 5**

Événement

Les Grands Prix de l'économie ont été remis au Bâtiment des Forces motrices. Retour en images. **PAGE 7**

REMI(COM)
 LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES
LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION D'ENTREPRISES
 www.remicom.com - 022 700 22 22

Nous créons votre société en Suisse pour seulement **CHF 999.-**
STARTSARL.ch

BESOIN D'ARGENT POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?
 www.creditprofacile.ch

Ouverture des commerces

À armes moins inégales

Le projet de loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) sera soumis au référendum le 28 novembre 2021. Ce projet harmonise les horaires d'ouverture et pérennise la possibilité d'ouvrir trois dimanches par an.



Après plus de 18 mois d'une crise sanitaire qui a entraîné des fermetures à répétition, le commerce genevois est à la peine. Dès lors, la proposition faite par le Conseil d'Etat d'autoriser l'ouverture des magasins trois dimanches par

année et d'harmoniser les horaires (en les réduisant d'une heure par la même occasion) est nécessaire pour diminuer la concurrence du commerce en ligne et celle du tourisme d'achat, tous deux dopés par la crise.

Que prévoit le projet de loi ?

Le Conseil d'Etat souhaite permettre l'ouverture de trois dimanches par an, en plus du 31 décembre (voir aussi CCIGinfo no 4 – 2021). C'est là le maximum prévu par le droit fédéral. En outre, le Conseil d'Etat en profite pour supprimer la nocturne du jeudi et permettre l'ouverture des commerces une heure de plus le samedi. Soit, au total, une heure en moins d'ouverture ordinaire.

Les employés sont également positivement impactés. En effet, le projet de loi non seulement ne modifie pas la durée maximale de travail de 42 heures sur cinq jours mais il prévoit le doublement du salaire en cas de travail le dimanche. Le droit

fédéral ne prévoit lui que 50 % de salaire en plus. À noter que le travail du dimanche se fait exclusivement sur une base volontaire pour le personnel.

Une saga genevoise

Le 27 novembre 2016, les électeurs genevois ont accepté l'ouverture des commerces le 31 décembre et trois dimanches par année, sous condition de l'existence d'une convention collective de travail (CCT) étendue dans le secteur.

Le 30 juin 2017, Unia a dénoncé la Convention collective de travail étendue qui était valable jusqu'en 2018 afin de renégocier des compensations supplémentaires aux ouvertures les trois dimanches. La

disposition que le peuple avait votée est devenue de ce fait inapplicable. Pour longtemps, selon la majorité de commission de l'économie du Grand Conseil qui estimait, en 2018, que les conditions pour une CCT étendue seraient difficilement réalisables. Car c'est le pivot essentiel: pas de CCT étendue, pas d'ouverture trois dimanches par an.

En l'absence d'une CCT étendue, il a fallu trouver une nouvelle voie pour sortir de l'ornière. Ce fut fait grâce à un projet de loi expérimental. En 2019, le peuple s'est donc à nouveau prononcé en faveur de l'ouverture de trois dimanches par an même en l'absence d'une convention collective étendue, pour une période expérimentale de deux ans.

suite page 2

Pour une prospérité économique et durable, le Diagnostic Durabilité

Vous souhaitez intégrer les objectifs de durabilité dans votre stratégie d'entreprise mais ne savez pas par où commencer ?

La CCIG vous propose deux options :

- Des services à la carte (Diagnostic de performance environnementale, Eco-innover son modèle d'affaire, Empreinte carbone).
- Deux demi-journées d'atelier de sensibilisation, en petit groupe

Pour en savoir plus : www.cdig.ch/diagnostic-durabilite



NATHALIE **HARDYN**
Directrice politique



Le « Movember » de notre économie

Au premier trimestre 2021, l'économie de notre canton stagnait. La situation s'est améliorée au deuxième trimestre 2021, le produit intérieur brut (PIB) progressant de 1%. En comparaison avec le deuxième trimestre 2020, notre économie a retrouvé des couleurs et le PIB s'inscrit en hausse de 7.5%.

Les chiffres publiés récemment attestent que la situation s'améliore quelque peu sur le front du chômage : 4,8% en août contre 5,7% en février. C'est toujours trop d'autant que Genève n'est pas le meilleur élève du pays. Cela dit, la diversité de son tissu économique – tant en termes de secteurs d'activités que de tailles d'entreprises – contribue à sa résilience.

Cette forte résilience et cette diversité ne sont possibles que grâce à des conditions cadre favorables au développement de l'activité économique de notre canton. Parmi celles-ci, une réglementation pragmatique, qui s'adapte aux défis des entreprises, est indispensable. Tel est le cas du projet de loi sur les horaires d'ouverture des commerces sur lequel les Genevois vont se prononcer fin novembre.

Le second pilier de la prospérité genevoise réside dans son ouverture sur le monde, fondement de l'esprit de Genève. En raison des différentes restrictions imposées aux voyages internationaux, le secteur hôtelier et touristique est en berne pour longtemps encore. C'est pourquoi il est indispensable de continuer à soutenir ce secteur dit « cas de rigueur » au moins aussi longtemps que les restrictions nationales et internationales ne seront pas levées.

Créatives et innovantes, les entreprises genevoises dans leur majorité forcent l'admiration, particulièrement en ces temps troublés. Depuis 18 mois, elles font preuve d'agilité et de résilience, aidées en cela par les mesures de soutien prises par les autorités fédérales et locales dans le cadre des dispositifs Covid. Or, le dispositif d'aide fédéral est menacé par le nouveau référendum contre la loi Covid, soumis au peuple en novembre prochain.

Le 28 novembre 2021, les votants décideront donc si les entreprises genevoises méritent d'être soutenues : en approuvant, d'une part, la loi fédérale sur le Covid et, de l'autre, la loi genevoise sur les commerces.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

TABLEAU DE FLUX DES DÉPENSES (EN MILLIARD D'EUROS)

Lieu d'habitation	Grand Genève France	Grand Genève Suisse	Hors Grand Genève	Ventes à distance	Dépenses de consommation
Produits alimentaires					
Grand Genève Suisse	12% (244 M€)	85% (1754 M€)	1% (30 M€)	1% (25 M€)	2053 M€
Grand Genève France	94% (1167 M€)	2% (21 M€)	3% (42 M€)	1% (11 M€)	1241 M€
Grand Genève	43% (1411 M€)	54% (1775 M€)	2% (72 M€)	1% (36 M€)	3294 M€
Produits non alimentaires					
Grand Genève Suisse	6% (113 M€)	80% (1570 M€)	9% (175 M€)	5% (106 M€)	1964 M€
Grand Genève France	72% (916 M€)	8% (95 M€)	11% (137 M€)	9% (118 M€)	1266 M€
Grand Genève	32% (1029 M€)	52% (1665 M€)	10% (312 M€)	7% (224 M€)	3230 M€

Ce tableau résume la répartition des dépenses en produits alimentaires et non alimentaires par région. Comment le lire ? Par exemple : Les habitants du Grand Genève Suisse dépensent 244 M€ dans le Grand Genève France en produits alimentaires et 113 M€ en produits non alimentaires.

Le Grand Genève se compose du Grand Genève Suisse (Ville de Genève, Rive droite, Rive gauche et district de Nyon) et du Grand Genève France (communauté de communes du Pays Bellegardien, communauté d'agglomération du Pays de Gex, communauté de communes du Genevois, communauté d'agglomération d'Annemasse-les-Voirons, communauté d'agglomération Thonon-les-Bains, communauté de communes Arve et Salève, communauté de communes Faucigny-Glières et communauté de communes du Pays Rochois).

SOURCE: Enquête de consommation dans le Grand Genève

En 2021, le Conseil d'Etat entend remédier à l'absence durable de CCT étendue et propose de pérenniser le dispositif mis en test. Ce dispositif permettra de répondre en partie aux défis des commerces genevois.

Les défis genevois

Le tourisme d'achat et le e-commerce sont souvent évoqués comme problématiques, ce que des données corroborent. Ainsi, en 2019, une Enquête de consommation¹ a relevé que, sur les 7.6 milliards de francs de dépenses effectuées dans le Grand Genève, 416 millions sont le fait des résidents suisses en France contre seulement 148 millions par des résidents français du côté suisse, soit une balance commerciale déficitaire de 268 millions pour le commerce de détail genevois.

Ce déséquilibre s'explique partiellement par une différence entre les heures d'ouverture de part et d'autre de la frontière. En France, les maires ont en effet la possibilité d'autoriser les magasins à ouvrir 12 dimanches par an. Mais ce n'est pas tout. Les commerces frontaliers peuvent, sous certaines conditions, ouvrir tous les dimanches, sans demande préalable.

Si le tourisme d'achat ne peut être ignoré, la concurrence d'internet a aussi un impact fort. Selon l'Association de commerce suisse², le e-commerce progresse régulièrement. Les achats en ligne ont doublé en six ans et, en 2020, l'augmentation du chiffre d'affaires était de 27%. En parallèle, la croissance du chiffre d'affaires du commerce de détail traditionnel est atone.

Le Credit Suisse, dans son étude « Retail Outlook 2020³ », relève que « la mutation structurelle impacte aussi les professionnels de l'immobilier, qui ressentent les effets du recul de la demande de surfaces de vente, ainsi que les villes et villages, confrontés à des locaux commerciaux vides dans leurs centres. La menace d'un cercle vicieux plane, dans lequel les commerces vacants et la baisse de la densité de l'offre conduisent à un déclin de la fréquentation, qui affecte les chiffres d'affaires des points de vente existants et complique encore la location des surfaces inoccupées. La diminution du nombre de magasins stationnaires et les surfaces vacantes entraînent au final une chute de la qualité des localisations concernées. »

À Genève, selon le député Jacques Béné, les surfaces vacantes de magasins et d'arcades représentaient, en 2018, plus de 10 millions de francs de loyers non encaissés. Si l'on admet que le loyer représente 10% du chiffre d'affaires, il manquerait donc 100 millions de francs de recettes aux détaillants genevois. Traduite en emploi, cette somme représente 800 emplois inexistantes. Cette tendance ne s'est pas cassée et il est probable que, sans action, elle s'accroisse avec à la clé une désertification du centre-ville non seulement économique mais surtout sociale.

Une expérience concluante

La démarche expérimentale conduite depuis 2019 s'est soldée par un bilan tout à fait positif pour les commerces qui l'ont mise en

œuvre. Comme le relève le rapport du Conseil d'Etat, « aux yeux des commerçants, ce premier test sur trois dimanches est indéniablement un grand succès. » Aucune dilution du chiffre d'affaires ni de la fréquentation n'a été constatée ; l'impact direct a été positif sur l'activité des commerces.

Mieux, le rapport du Conseil d'Etat sur l'ouverture provisoire des trois dimanches relève que les « magasins disposant de parkings avec identification des plaques auraient enregistré, par rapport aux autres jours, une très forte hausse du pourcentage de plaques françaises (33%) et vaudoises (8%) en décembre 2019. Le taux d'occupation du parking d'un grand magasin, le 30 août 2020, aurait été de plus de 36% de véhicules à plaques françaises et de 15% de véhicules à plaques vaudoises ».

Le projet de loi permet donc d'offrir un peu plus d'accessibilité et de flexibilité, les deux grandes forces d'internet et des commerces frontaliers.

Dans ce cadre très particulier, la question à se poser est de savoir si l'on veut mettre en place des conditions cadre permettant à l'économie genevoise de fonctionner ou si l'on préfère développer l'économie ailleurs.

Si l'ouverture des commerces genevois trois dimanches par an ne résoudra pas tous les maux, elle permettra un maintien, voire une amélioration des capacités concurrentielles des commerces genevois, de ses emplois et de la vie au centre-ville, que ce soit pour les visiteurs mais surtout pour les Genevois. ■

Pour renforcer les potentiels de son entreprise, le Bilan Santé PME

Avec ce nouveau service proposé par la CCIG, les PME peuvent évaluer leurs forces et leurs vulnérabilités.

En quatre heures, la démarche permet de faire le point et de bénéficier de recommandations sur les cinq points névralgiques :

Organisation | Stratégie | Finances | Capital humain | Positionnement

Pour en savoir plus : www.ccig.ch/bilan-sante-pme



¹ Enquête de consommation dans le Grand Genève (<https://tinyurl.com/enquete-grand-geneve>)

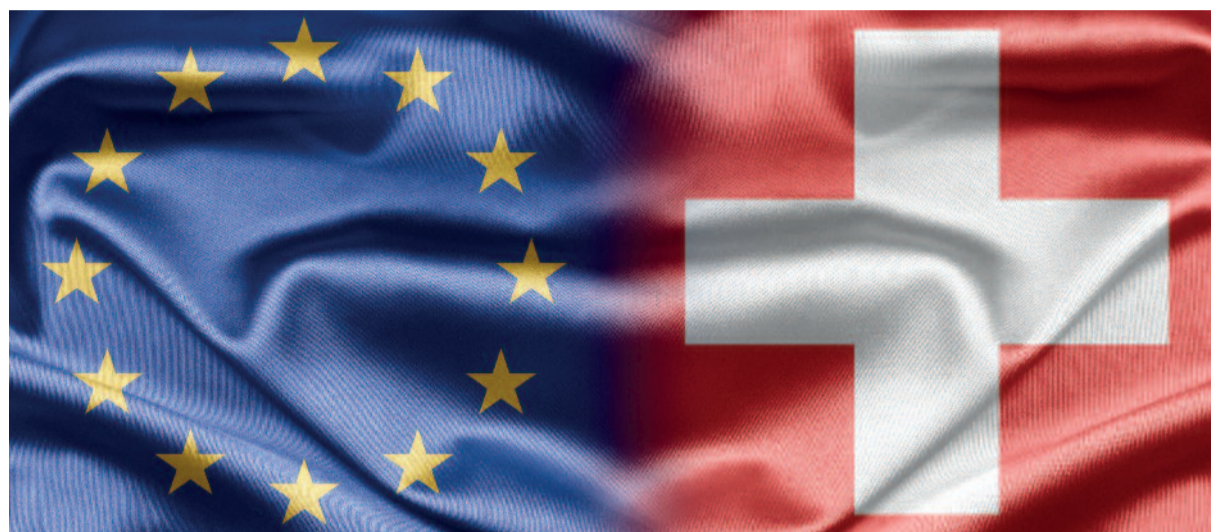
² <https://handelsverband.swiss/fr/facts/facts-sur-la-suisse>

³ <https://tinyurl.com/remede-miracle-commerce>

Relations Suisse-Union européenne

Milliard de cohésion : de quoi parle-t-on ?

Alors que le Conseil fédéral veut débloquer rapidement le deuxième milliard de cohésion pour l'Europe, le Parlement commence tout juste à en débattre. Un débat qui s'annonce houleux, tant les réticences et les hésitations sont grandes. Mais que représente exactement cette contribution entre la Suisse et son premier partenaire économique ?



La chute de l'URSS en 1989 a entraîné la constitution de quinze Etats indépendants d'Europe de l'Est, anciennement sous régime communiste. Quinze ans plus tard, huit de ces Etats entrent dans l'Union européenne (UE), suivi de deux autres en 2007. Ces deux phases marquent le « cinquième élargissement de l'UE ». Il ne se déroule toutefois pas sans heurt, tant les disparités entre le bloc de l'Europe de l'Ouest et de l'Est sont fortes. La Suisse s'engage alors en signe de solidarité à soutenir des projets visant à réduire les disparités économiques et sociales entre les deux blocs.

Le financement par la Suisse de ces projets est totalement autonome et s'effectue indépendamment de la politique de cohésion de l'UE. À ce titre, la Suisse choisit des projets concrets dont elle négocie la mise en œuvre directement avec le pays partenaire et décide de leur financement. Ce financement est encadré par la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, adoptée en 2006 par le peuple helvétique. Un crédit-cadre, voté en 2007 par le Parlement, a octroyé un premier montant d'un milliard de francs de contribution, dit « milliard de cohésion ».

Quelle utilité économique pour la Suisse ?

La contribution à l'élargissement fait partie intégrante de la politique européenne de la Suisse. En effet, avec la conclusion des accords bilatéraux I, la Suisse accède au marché intérieur de l'UE de manière privilégiée. L'Union met alors en avant le fait que cet accès doit être lié à la réduction des inégalités sur le continent européen. Tout comme les pays riches de l'UE contribuent à des

programmes d'aide aux pays de l'Est en contrepartie du marché intérieur élargi, la Suisse participe à cet effort de manière autonome et solidaire.

La contribution permet donc à la Suisse de consolider ses relations avec l'UE tout en renforçant la stabilité et la paix sur le territoire européen. Par ailleurs, l'élargissement de l'UE profite également à l'économie suisse en lui ouvrant de nouvelles opportunités. Entre 2010 et 2015, les entreprises suisses ont annoncé 580 commandes reçues pour quelque deux milliards de francs dans le sillage des projets financés par l'UE dans les pays partenaires.

De nombreux intérêts convergents

Outre les retombées économiques directes et indirectes, la contribution à l'élargissement a un impact positif sur d'autres éléments primordiaux tels que :

- La coopération scientifique (dépôt de 28 brevets) ;
- La pollution de l'environnement (assainissement de sites contaminés, qualité de l'air et des eaux, réduction de gaz à effet de serre) ;
- La sécurité (protection de la frontière extérieure de l'espace Schengen, intégration des migrants, lutte contre la criminalité organisée).

Un encadrement étroit

Concernant les modalités de versement, c'est la Suisse qui les détermine, ainsi que leur suivi. Un contrôle rigoureux est systématiquement effectué et des bureaux sur place encadrent et vérifient strictement le déploiement des projets. En cas de soupçon d'irrégularité, la Suisse peut suspendre ses versements.

Par ailleurs, un rapport annuel public sur la contribution suisse à l'élargissement rend compte chaque année de l'avancée des projets financés depuis 2007. Les résultats des dix dernières années montrent que les objectifs ont été atteints, voire dépassés dans la grande majorité des projets.

Où en est le processus ?

Le Parlement a approuvé en décembre 2019 une deuxième contribution d'un montant de CHF 1,302 milliard sur dix ans, soit environ 130 millions de francs par an. À une condition toutefois : qu'aucun engagement ne soit pris tant que des mesures discriminatoires de l'UE subsistent à l'égard de la Suisse. C'est cette condition qui a jusqu'à présent bloqué la mise en

œuvre de la contribution. La non-reconnaissance de l'équivalence boursière et la participation au programme Horizon Europe figuraient notamment parmi les requêtes de la Suisse.

Cependant l'abandon inattendu de l'accord institutionnel par le Conseil fédéral en juin 2021 a aggravé les relations avec l'UE. Afin de repartir sur des bases de négociation plus saines, le Conseil fédéral a transmis au Parlement un projet pour que le deuxième milliard de cohésion soit débloqué dans les meilleurs délais et sans condition. Le projet est actuellement traité par le Conseil des Etats et le sera vraisemblablement au Conseil national lors de la session d'hiver.

Le temps presse

La contribution suisse ayant pour but de financer des projets concrets, aucun financement global n'est versé à l'UE. Au contraire, le versement est ventilé sur de multiples programmes et projets, préalablement sélectionnés par la Suisse. Or ce processus peut durer trois ans, ne laissant plus que quelques mois aux parlementaires pour voter sur le montant total prévu. En effet les bases légales permettant le déblocage du milliard seront prescrites après le 3 décembre 2024.

Ainsi, plus le déblocage se fera tardivement, moins il restera de temps pour engager l'intégralité des fonds. Même si le déblocage se faisait cette année, engager l'intégralité des fonds annoncés serait déjà très difficile.

Position de la CCIG

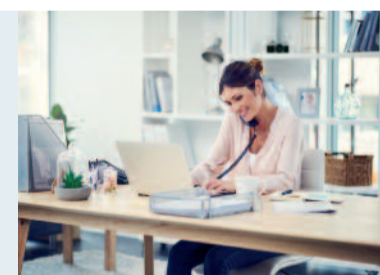
La CCIG enjoint le Parlement à débloquer le plus rapidement possible la contribution, afin que l'intégralité du montant puisse être versée. En effet, cette contribution est profitable à la Suisse tant sur le plan économique que politique.

De nombreuses entreprises ont en effet bénéficié de la contribution à l'élargissement. La place scientifique de la Suisse est sortie renforcée de cette coopération, tout comme la situation sécuritaire avec une meilleure collaboration aux frontières.

Ces seules raisons justifieraient déjà largement l'engagement de la Suisse en faveur du milliard de cohésion. Cependant le climat délégué entre la Suisse et l'UE exige une réponse à la hauteur des enjeux. Alors qu'un franc sur deux est gagné sur le marché européen, la CCIG appelle le Parlement à faire preuve du pragmatisme qui a fait la robustesse de la politique helvétique jusqu'ici. ■

CONSULTATION

Un cadre plus flexible pour le télétravail



La CCIG a répondu le 15 septembre 2021 à la procédure de consultation fédérale sur la modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2; RS 822.112).

Les changements importants des pratiques de travail qui touchent certains secteurs d'activité, notamment en raison de la possibilité technologique du travail à distance, nécessitent une adaptation réglementaire correspondant aux besoins de l'économie d'aujourd'hui. En particulier, la loi sur le travail actuelle souffre d'une rigidité qui entrave l'activité de certaines entreprises nécessitant une flexibilité accrue en termes d'horaires de travail pour les cadres dirigeants et les spécialistes hautement qualifiés.

Le projet mis en consultation représente une avancée significative que la CCIG salue tout en relevant que plusieurs faiblesses devraient être palliées. En particulier, les parties d'entreprises et les secteurs des relations publiques, de l'informatique et de la technologie devraient être concernés par l'Art. 34a permettant un assouplissement de la comptabilisation du temps de travail pour certains cadres et spécialistes. La CCIG se déclare donc favorable aux assouplissements proposés tout en se prononçant en faveur d'une extension du champ d'application de l'Art. 34a pour les parties d'entreprises et les secteurs mentionnés.

La réponse complète peut être consultée sur le site de la CCIG, à l'adresse :

www.ccig.ch/Politique/Consultations

Commerce international

Le Maroc se rapproche de Genève

Le 8 septembre dernier, la Chambre de commerce suisse au Maroc (CCSM), représentée par son président, Christophe de Figueiredo, et la CCIG, ont signé un accord de collaboration visant à renforcer leurs liens et à mettre ainsi à profit leurs réseaux respectifs en faveur de leurs membres.



Christophe de Figueiredo, président de la Chambre de commerce suisse au Maroc, signe un accord de collaboration avec Vincent Subilia, directeur général de la CCIG.

Au cours des vingt dernières années, le Maroc s'est affirmé comme puissance émergente dans le monde et acteur économique incontournable sur la scène africaine. Grâce à la création d'infrastructures ultra-modernes (dont la ligne ferroviaire à grande vitesse reliant Tanger à Kénitra), la mise en œuvre de stratégies sectorielles ambitieuses, une industrialisation à grande vitesse, le développement des énergies vertes ou encore la signature de plusieurs accords de libre-échange avec les grands acteurs économiques mondiaux, le Maroc offre un environnement propice pour investir dans dif-

férents secteurs: aéronautique, automobile, textile, cuir, agroalimentaire, électronique, tourisme ou encore énergie.

Malgré l'impact de la crise sanitaire, les grandes institutions financières se montrent confiantes en la capacité de l'économie marocaine à maintenir une croissance régulière dans les années à venir ainsi qu'en sa vocation de hub régional et international. Plusieurs grands groupes internationaux ont déjà choisi le Maroc comme première étape de leur conquête du marché africain. Afin de favoriser la coopération éco-

nomique entre le Maroc et la Suisse, un certain nombre d'accords ont été signés dans les domaines suivants: agriculture durable, transports, énergie et tourisme durable. Créée en 1987, la CCSM est une association à but non lucratif qui œuvre pour le développement et la promotion des relations économiques et commerciales entre la Suisse et le Maroc. Sous la direction de Laïla Benyakhlef, elle accompagne notamment les investisseurs suisses souhaitant s'implanter au Maroc et constitue une source d'informations précieuse pour sa centaine de membres. La CCIG est heureuse de pouvoir désormais s'appuyer sur son expertise et sa collaboration. Un événement commun devrait se tenir à Genève en 2022, en amont d'une probable délégation économique.

Pour mémoire, la Suisse fête cette année le 100^e anniversaire de sa présence au Maroc. Et depuis juin dernier, AirArabia assure deux vols hebdomadaires entre Genève et Casablanca. ■

Une délégation d'entreprises à Dubaï



Photo by freetik oblander on Unplash

Du 22 au 25 novembre prochain, la CCIG emmènera une délégation d'entreprises genevoises à Dubaï (voir CCIGinfo no 5 – 2021). Ce déplacement se déroulera dans le cadre de la 12^e édition du Congrès mondial des Chambres, lors de l'Exposition universelle à Dubaï.

Le programme de la délégation comprend:

Lundi 22 novembre

Présentation des perspectives d'investissement et du rôle de la Suisse au Dubaï International Financial Centre, en présence du consul général de Suisse aux EAU et de représentants du Swiss Business Hub. Echange avec plusieurs entreprises suisses implantées à Dubaï, en présence du Geneva Management Group. Rencontre avec les responsables du Swiss Business Council Dubaï.

Mardi 23 novembre

Journée au Congrès mondial des Chambres avec mise à l'honneur des sponsors sur le stand de Genève.

Mercredi 24 novembre

Journée à l'Exposition Universelle, réception au pavillon suisse.

Jeudi 25 novembre

« Geneva Day » avec présentations des partenaires genevois sur le stand de Genève, participation au programme du Congrès mondial des Chambres et dîner de gala.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

NOUVEAU

Pour tout savoir sur le Commerce international

Le 13 septembre dernier a été lancée la première newsletter du Commerce international. Cette lettre d'information paraîtra désormais une fois par mois avec pour but de compiler diverses informations, événements et services intéressant spécifiquement les entreprises qui font du commerce international.

Pour s'y inscrire, aller sur le « footer » (bas de page) du site de la CCIG, www.ccig.ch

Logistique

La Suisse doit repenser son aménagement



© Cargo Sous Terrain

Pour que l'économie s'adapte aux besoins futurs, des projets concrets sont prévus pour permettre le mouvement d'un produit plus directement du fournisseur au client final en respectant les principes de développement

durable. C'est le cas du projet fédéral Cargo Sous Terrain.

Cargo Sous Terrain (CST) est un projet moderne, original et 100% écologique qui devrait fournir la Suisse, dans dix ans, une infrastructure per-

mettant le transport de fret par le sous-sol. Il s'agit d'un système de convoyage durable et automatisé, financé par le secteur privé, qui garantira la livraison des marchandises à l'heure dite, favorisera la compétitivité et contribuera à améliorer la qualité de vie de la population. Le Conseil fédéral a en effet adopté en février 2020 une base légale prévoyant la mise en place d'un système de transport souterrain de marchandises de petite taille. En clair, dès 2031, le premier tronçon souterrain de 70 km reliera les centres de distribution situés autour d'Härkingen-Niederbipp à la métropole de Zurich. Ce premier tronçon s'insèrera dans un réseau plus vaste, qui comptera

de multiples destinations: un tube de 490 km s'étendra de Genève à Saint-Gall et de Bâle à Lucerne. Un autre tronçon reliant Berne à Thoun est également prévu. L'intégralité du réseau devrait être réalisé en 2045. L'un des objectifs est de délester

une partie des réseaux routiers et ferroviaires. Cela permettra de diminuer le trafic de marchandises jusqu'à 30% et de réduire de moitié les émissions sonores dans les villes. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS: www.cst.ch/fr

Des entrepôts modernes à concevoir

Par ailleurs, selon une étude publiée en mars 2021 par Credit Suisse, la Suisse manque d'entrepôts et de centres de distribution modernes. Le succès des commandes en ligne a renforcé les besoins, alors que les surfaces dédiées au commerce de détail ou aux services sont moins demandées. L'immobilier logistique est en plein boom, faisant grimper les prix, car le commerce en ligne a besoin de très grandes surfaces de stockage. Il faut non seulement des bâtiments pour préparer les commandes ou traiter les retours, mais même des terrains adaptés. Or, on se heurte à la rareté des surfaces disponibles, à des oppositions citoyennes ou à des lenteurs administratives. Mais la situation évolue favorablement, suite à l'essor de e-commerce issu de la pandémie.

Horlogerie

GPHG : l'âge de maturité

Le Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG) a été créé il y a tout juste 20 ans. La CCIG le soutient depuis 2015. Au-delà de l'aspect prestigieux et festif de la cérémonie de remise des prix, il s'agit surtout d'un événement fédérateur pour l'horlogerie internationale et d'une vitrine pour la production horlogère, qui demeure l'un des piliers de l'économie genevoise. Entretien avec le président de la Fondation du GPHG, [Raymond Loretan](#).



Le rôle du GPHG a-t-il changé au fil du temps ?

Son rôle n'a pas changé, mais sa mission, oui. À l'origine, la manifestation avait davantage un caractère national. Aujourd'hui, elle met en compétition plusieurs centaines de montres, dont l'unique critère est qu'elles doivent être commercialisées dans l'année de présentation au concours. Le GPHG est un véhicule très important du savoir-faire des différentes marques. Son impartialité et son universalité font qu'il est reconnu comme les « Oscars » de l'horlogerie mondiale.

Depuis 10 ans, le GPHG est constitué en fondation : quels en sont les avantages ?

Instituée le 31 mai 2011, la Fondation confère au Grand Prix un caractère institutionnel ; tant l'Etat que la Ville de Genève sont représentés au Conseil de fondation. Ce caractère d'officialité est très important lors des roadshows internationaux que nous organisons dans des villes aussi diverses que Bangkok, Beijing, Dubaï, Hong Kong, Macao, Mexico, Milan, New Delhi, Puebla, Rome, Séoul, Shanghai, Singapour, Taipei ou Venise. Il facilite notamment nos contacts auprès des représentations diplomatiques et des autorités. Portant haut le nom de Genève, le GPHG contribue à l'image et au rayonnement de la ville et du canton dans le monde.

En 2020, une Académie a été constituée : à quoi sert-elle ?

Internationale, l'Académie est représentative de l'ensemble de la branche. Elle est actuellement composée de 500 personnalités qui sont toutes des acteurs chevronnés et significatifs des principaux secteurs liés à la branche horlogère. Elles

sont réparties en collèges et forment un vaste réseau d'ambassadeurs du Prix sur les cinq continents. Les académiciens ont la mission primaire de proposer les modèles de montres éligibles – et ceci en parallèle aux inscriptions traditionnelles de la part des marques – mais surtout de prendre part aux différents votes de sélection via une plateforme digitale, sécurisée et certifiée.

À l'étape de la présélection annuelle, 84 montres sont retenues par l'Académie, réparties entre 14 catégories. Un jury de 30 membres issus de l'Académie est constitué pour le second vote qui détermine le palmarès. Le jury se réunit à huis clos à Genève quelques jours avant la cérémonie pour examiner physiquement les montres présélectionnées et vote à bulletin secret sous la haute surveillance d'un notaire. L'Académie prend également part au second vote par voie digitale.

Pouvez-vous évaluer les retombées des expositions itinérantes ?

Il y a deux types d'expositions internationales : un roadshow avant le palmarès présentant toutes les montres présélectionnées (84), puis une exposition après la cérémonie réunissant les 14 montres lauréates. Les retombées en termes d'image sont extraordinaires pour l'horlogerie en tant que branche économique et, bien entendu, pour toutes les montres sélectionnées. C'est aussi un puissant vecteur de communication pour Genève, car les expositions internationales véhi-

culent également l'image et les valeurs de notre canton.

Les budgets du GPHG sont-ils faciles à boucler ?

Trouver des sponsors constitue un challenge permanent qui, avec la pandémie, est devenu un véritable défi. Le GPHG demande aux marques horlogères des frais d'inscription et de présélection, qui couvrent les frais d'organisation des différentes étapes de la compétition. Les maisons horlogères décident de cet investissement dans le cadre de leur politique commerciale et de communication, avec des contre-prestations en termes de visibilité, notamment dans les médias et les réseaux sociaux. Quant au dîner de gala qui suit la cérémonie, il s'inscrit dans la même démarche pour les marques, qui profitent de cette soirée pour réseauter et remercier certains clients, journalistes, collaborateurs et financent ainsi une partie des frais de cérémonie. Mais nous ne recevons aucun don, soutien ou cotisation du milieu horloger. Il en va de notre neutralité et de notre crédibilité.

Nous avons donc besoin de trouver des sponsors qui s'identifient avec les valeurs portées par l'horlogerie et souhaitent soutenir son excellence et ses métiers. C'est un travail de longue haleine. Nous sommes par ailleurs très sensibles au soutien de la CCIG, car c'est un signal donné à l'ensemble du tissu économique genevois. C'est aussi un message fort : la pérennité de nos secteurs d'activité passe aussi par l'entraide de l'ensemble des acteurs. ■

L'horlogerie reste un secteur porteur pour Genève

Pour Raymond Loretan, il n'y a pas de doute : l'industrie horlogère reste essentielle pour Genève. Elle a traversé une année extrêmement difficile mais les exportations ont repris au premier semestre 2021, tendance qui s'est confirmée en juillet. Toutefois, note-t-il, tous les segments ne sont pas égaux devant la crise.

Toutefois, selon Raymond Loretan, la crise a stimulé l'innovation et la créativité de la branche, et a accéléré le virage digital. « C'est ce qui s'est passé pour notre Académie, explique-t-il. Sa création était planifiée mais les contraintes de la pandémie nous ont permis d'accélérer sa mise en œuvre, notamment de sa plateforme digitale, ce qui nous a aussi permis une édition 2020 virtuelle mais novatrice, bien qu'un peu tristounette devant une salle quasi vide. Nous avons fait contre mauvaise fortune bon cœur. »

Solidarité

Les entreprises vont transpirer... utilement !

Pour la 30^e Marche de l'espoir prévue du 17 octobre au 20 novembre 2021, Terre des Hommes Suisse innove. Grâce au soutien de Lombard Odier, l'organisation caritative lance un appel à la solidarité des entreprises genevoises et des organisations internationales.



Les collaborateurs des entreprises, quelles qu'elles soient, sont invités à courir afin de récolter des fonds en faveur des droits de l'enfant. Le principe reste celui du parrainage des participants, mais cette fois grâce à une base forfaitaire de l'employeur. Un projet séduisant qui a reçu le soutien de la CCIG, comme l'atteste son directeur général Vincent Subilia : « Avec ce concept, Terre des Hommes Suisse propose de renouer avec une activité d'équipe dans un objectif solidaire. Si la pandémie a distendu les liens sociaux chez nous, elle a aussi, dans bien des pays, privé les enfants d'un accès à l'école. Cette Marche est une belle manière de contribuer à résoudre ces deux problèmes ».

Le digital au service de l'humanitaire

« Ce projet est né d'un double élan, relève Maximilian Martin, secrétaire général de la Fondation Lombard Odier, l'entité philanthropique qui a financé l'opération. À savoir, la solide réputation des actions de Terre des Hommes et l'opportunité

qu'offrent aujourd'hui les outils digitaux. Le fait qu'à Genève les acteurs économiques se connaissent bien a contribué à sa mise en place ». La Fondation a d'abord financé une plateforme numérique adaptée au concept, avec l'expertise de la marque Alaya, puis communiqué l'idée aux cibles visées tout en promouvant le projet au sein de son établissement. « Inspirés par le capital-risque des banques, nous servons de catalyseur d'idées créatives, car l'ambition est d'innover ensemble poursuit Maximilian Martin. Dans cette optique, nous recherchons des partenaires de qualité et identifions des projets novateurs ».

Il est essentiel que les collaborateurs s'impliquent dans des actions appuyées par leurs entreprises. Cela redynamise les équipes au moment où le télétravail a modifié les rapports entre employés. Désormais, on le sait, chaque PME est sensible au développement durable et au fait de concrétiser cet élan par des labels ou des opérations. ■

■ POUR TOUTE INFORMATION ET PARTICIPER AU PROJET :

<https://terredeshommessuisse.ch/marche-de-lespoir-des-entreprises>

Une Fondation philanthropique très active

La fondation Lombard Odier œuvre à l'année dans trois domaines : les initiatives locales (telles que le projet de Terre des Hommes Suisse), l'éducation et l'humanitaire. Au niveau éducatif, elle travaille par exemple avec l'EPFL pour combiner des supports technologiques avec des démarches pédagogiques non commerciales. Et, au plan humanitaire, c'est notamment avec le CICR qu'elle conçoit un nouveau modèle de financement pour des projets concrets en Afrique.

Services CCIG

Un check-up complet pour entreprises

Bilan Santé
PME

Le printemps dernier, la CCIG a lancé un nouveau service destiné à ses Membres, le **Bilan Santé PME**. Conçu pour les dirigeants de PME de moins de 50 collaborateurs, il leur permet de mesurer les points clés de l'entreprise afin d'en évaluer les forces et les vulnérabilités. Le CCIGinfo a demandé à la créatrice de ce service, **Caroline Boutillon-Duflot**, un premier retour d'expérience.

Vous proposez donc de réaliser un check-up des entreprises. Quel est l'élément déclencheur le plus fréquent qui fait qu'une PME fait appel à vous ?

L'élément déclencheur est très souvent une étape à passer : une difficulté ponctuelle bien sûr, mais le plus souvent un changement de taille, de marché, dans l'offre, voire de gouvernance (entrée d'un associé ou d'un investisseur, cession ou succession). Le dirigeant et son équipe s'interrogent, ils recherchent un œil extérieur. Ils peuvent avoir leur idée et souhaiter être confirmés dans leur vision et leurs choix pour éviter les angles morts. Ou alors se sentir dépassés, ou simplement vouloir élargir leur horizon pour explorer de nouvelles pistes en bénéficiant d'une veille plus large que celle qu'ils peuvent faire eux-mêmes.

Dans votre expérience, quels sont les principaux freins à la réalisation de ce bilan santé (les principales craintes) ?

Les dirigeants de petites et moyennes entreprises recourent généralement peu au conseil. Ils craignent que ce soit trop cher, de devoir consacrer trop de temps au consultant et que le résultat ne corresponde pas à leurs attentes. C'est

la raison pour laquelle nous avons conçu un produit innovant, adapté aux PME, pour répondre à ces trois principales craintes. Le prix du Bilan Santé PME est accessible, soit 2800 CHF*. Cela correspond à trois jours de travail, mais nous prenons au maximum 4 heures du dirigeant. Le résultat n'est pas un long rapport : c'est un document synthétique de 5 pages, très visuel et qui comporte une feuille de route avec les principales recommandations.

Y a-t-il des aspects sur lesquels les PME ont régulièrement une perception erronée de leur situation ?

Cela nous a beaucoup étonnés au début, mais il s'avère que les dirigeants ont surtout une mauvaise idée de leurs forces. Ceux qui ont fait l'exercice étaient inquiets du résultat du diagnostic, et ils ont au contraire été « boostés ». Parce qu'on repart de leur rêve d'entrepreneur, des motivations qui leur servent de boussole, ils reprennent conscience de leurs forces et retrouvent du sens, malgré le climat actuel d'incertitude. Ils réalisent qu'ils ont la capacité d'améliorer leurs faiblesses aussi. Les évolutions nécessaires pour atteindre leurs objectifs deviennent pour eux claires et accessibles. ■

* Les Membres de la CCIG bénéficient d'un prix spécial (CHF 1500.- au lieu de CHF 2800.-)

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Une initiative nationale pour l'économie circulaire

Chaque année, l'incubateur EC (pour « économie circulaire ») choisit plus de 35 startups en phase de démarrage et dont les idées favorisent la transition de la Suisse vers une économie circulaire.

Les entrepreneurs sélectionnés travaillent au développement de leur produit minimum viable (MVP) et à la validation de leur modèle économique, avec le soutien de conseillers, d'experts et du réseau d'investisseurs concernés de l'incubateur.

La prochaine session se déroulera du 19 octobre au 25 janvier 2022, soit sur 3 mois et demi, et comprend 15 ateliers et coaching.

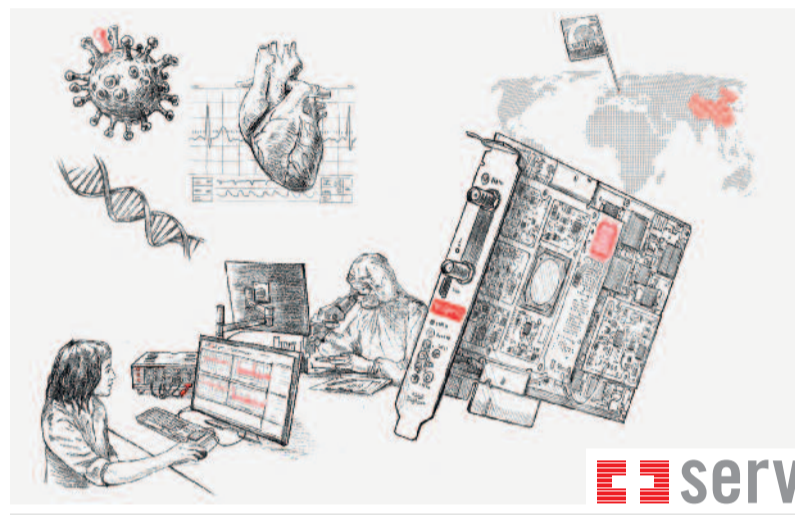
Pour postuler : <https://fr.ceincubator-impacthubgeneva.ch>

L'exemple d'Acqiris

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Financement grâce à l'assurance de crédit de fabrication

Une PME de Suisse romande reçoit plusieurs commandes d'exportation pour une valeur totale de plusieurs millions. Le financement de la production pose cependant des défis considérables à l'entreprise. Une assurance de la SERV permet de résoudre la situation.



Les cartes de saisie des données peuvent être utilisées dans d'innombrables domaines.

La petite entreprise Acqiris est située dans le quartier horloger de Plan-les-Ouates dans la région de Genève. Les cartes de saisie de données d'Acqiris sont encore plus précises que les montres qui sont fabriquées ici : elles transforment les signaux analogiques en données numériques au milliardième de seconde. Les cartes de saisie des données peuvent être utilisées dans d'innombrables domaines. En tant que composants d'instruments de mesure, elles aident à créer des images numériques dans le domaine sous-millimétrique, que ce soit par exemple dans le traitement de pathologies cardiaques ou pour la recherche sur le coronavirus.

Le problème dans l'octroi de crédit Des développeurs chinois de pro-

duits high-tech dans le domaine médical et chimique utilisent également les cartes d'Acqiris et ont passé des commandes qui représentent une valeur de plusieurs millions de francs suisses. Dans ce cadre, les partenaires contractuels ont convenu d'une livraison par trimestre pendant plusieurs années. L'acheteur paie toujours à la livraison ; aucun acompte n'est prévu. Cela signifie qu'Acqiris doit financer en amont ses coûts de production. C'est exactement à ce niveau que se situe le problème.

Pour l'octroi d'un crédit, les banques respectent des critères fixes. En raison de son parcours atypique, Acqiris ne remplit cependant pas ces critères : la PME romande, qui compte 22 collaborateurs en

Suisse, a certes été fondée en 1998 déjà. Cependant, elle a ensuite été rachetée par une entreprise multinationale et, après une restructuration, elle a retrouvé son indépendance en 2017, raison pour laquelle elle est officiellement considérée comme une entreprise jeune. « En raison de la nouvelle forme de notre société, nous ne disposons pas de l'ancienneté et de bilans requis et nous n'obtenons donc pas de crédit bancaire typique », explique Didier Lavanchy, co-fondateur d'Acqiris.

Problème résolu

La SERV a pu résoudre ce problème : avec une assurance de crédit de fabrication, elle prend en charge le risque de non-paiement d'Acqiris vis-à-vis de la banque. En contrepartie, la banque établit un crédit qui permet à Acqiris de financer sa production en amont sans dépendre d'un acompte. Une assurance du risque de fabrication protège en outre Acqiris des pertes si jamais elle devait mettre fin à sa production sans faute de sa part. « Outre la prise en charge du risque de non-paiement, la SERV nous a soutenus en apportant son précieux savoir-faire dans la couverture des risques de l'exportation, ce dont nous sommes très heureux », remarque Didier Lavanchy. ■

Industrie-Genève

L'agro-alimentaire, un secteur plus durable qu'il n'y paraît !

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN

Le magazine « Le Monde de Demain » diffuse en octobre sur Léman Bleu sa 26^e émission, qui traite du thème de l'agroalimentaire. Cette émission comprend l'interview en plateau de Mateo Aerny, co-fondateur de Proseed.

Dans le reportage, on entend également **Dominique Monney**, directeur général des Laiteries

Réunies, ainsi que **Garance Vallier** et **Alice Escorel**, co-fondatrices d'Oba Glaces. ■

Pour voir la 25^e émission du « Monde de demain », qui porte sur l'écologie industrielle, cliquez sur : <https://tinyurl.com/LeMondededemain25>



Les Grands Prix de l'économie

Biopharma, medtech, management inclusif et cybersécurité à l'honneur

Le 21 septembre dernier, c'est dans le magnifique cadre du BFM (Bâtiment des Forces Motrices) que les lauréats des Grands Prix de l'économie 2021 ont été désignés.

OM Pharma, leader dans la prévention des maladies respiratoires et des infections des voies urinaires récurrentes, a reçu le Prix de l'économie genevoise. Le Prix de l'innovation

a été, quant à lui, attribué à la start-up Plair, qui a créé une méthode de détection des particules biologiques dans l'air. À ce Prix s'est ajouté, pour la première

fois cette année, le Prix de l'égalité qui récompense une entreprise ayant mis en œuvre ce principe en son sein; il a été décerné à la société de services Loyco. Enfin, le

jury a choisi d'attribuer un Prix spécial à l'ONG CyberPeace Institute, dont la mission est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité

dans le cyberspace. Ces récompenses ont été remises par la CCIG, l'Etat de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI). ■

© Nicolas Righetti | Lundi 13



De gauche à droite: Vincent Subilia, directeur général de la CCIG; Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines; l'huissier; Gilles Rufenacht, président de la CCIG; Fabienne Fischer, conseillère d'Etat chargée du département de l'économie et de l'emploi; Stéphane Duguin, CEO de Cyberpeace; Anne-Sophie Dunand-Blaesi, présidente du jury; Julien Storaï, OM Pharma; Svetlana Kiseleva, directrice de Plair; Josef Troxler, CEO d'OM Pharma; Raphael Houllmann, Plair; Inès Garcia, Plair; Patricia Moles-Licata, OM Pharma; Stéphanie Dabrowski, Loyco; Etienne Jornod, OM Pharma, et Christophe Barman, co-fondateur de Loyco.



Anne-Sophie Dunand-Blaesi et les deux conseillères d'Etat, Nathalie Fontanet en haut, et Fabienne Fischer en bas, ont tour à tour prononcé une allocution.



Les participants ravis de retrouver la possibilité de réseauter lors du buffet servi au BFM.



Les trois tableaux chorégraphiés d'Emi Vauthey étaient accompagnés musicalement par Thierry Hochstätter.



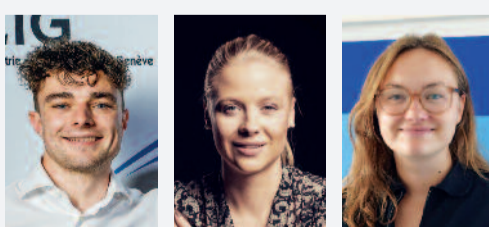
Le Prix de l'économie a été remis par Daniel Loeffler (absent de la photo) et Jesus Martin-Garcia à trois représentants d'OM Pharma: Julien Storaï, Josef Troxler et Patricia Moles-Licata.

Pour voir d'autres photos, aller sur la page Facebook de la CCIG: <https://tinyurl.com/photos-grand-prix-geneve>

Pour voir la retransmission des Grands Prix de l'économie 2021 sur Léman bleu TV, cliquer sur: <https://www.lemanbleu.ch/replay/video.html?VideoID=46084> (1^e partie) <https://www.lemanbleu.ch/replay/video.html?VideoID=46085> (2^e partie)

CCIG

Médiatique, événementiel et relations Membres: du renfort à la CCIG



De gauche à droite: Léo Monnerat, Fanny Destenay, Anne Huron.

Nouveau métier, nouvel apprenti à la CCIG. C'est un futur médiaticien qu'accueille le service Communication pour quatre ans: Léo Monnerat souhaite en effet faire ce métier requérant des compétences en informatique, multimédia, marketing et communication. La formation est un des piliers grâce auquel la CCIG entend atteindre son objectif d'assurer une économie forte. Pour cela, il est heureux qu'elle s'adapte aux nouveaux besoins du monde du travail, tels que la médiatique...

Fanny Destenay a également rejoint la Communication cet automne, pour remplacer Nathalie Bok qui attend un heureux événement. Titulaire d'un master en management hôtelier, elle a d'abord travaillé chez un des Membres de la CCIG, le Ramada Encore Genève, pour ensuite rejoindre le groupe hôtelier Accor à Lausanne. À la CCIG, elle épaulera Alysson Fischer dans l'organisation des 7 h 30 et 17 h 30 de la Chambre, des événements des Partenaires ou encore de l'Événement économique qui aura lieu le 7 décembre 2021.

De son côté, le Service Membres a accueilli mi-août une nouvelle chargée de relations Membres junior. Titulaire d'un master en marketing et communication à la suite d'un bachelor en gestion d'entreprises de l'Université de St. Gall, Anne Huron rejoint la CCIG après avoir travaillé en tant que chargée de projet en agence marketing et dans le milieu culturel. Elle se réjouit de pouvoir établir des relations durables avec les Membres de la CCIG.

Agenda

Formation

Jeudi 14 octobre 2021 de 8h à 10h - CCIG



Mastermind Le Cercle Vertueux: l'intelligence collective au service de l'entrepreneur



Le but de cet atelier sera d'apporter ses compétences et sa créativité, partager l'expérience d'autres entrepreneurs, ainsi que libérer son potentiel dans une dynamique à la fois constructive et bienveillante, au travers d'exercices pratiques.

Cet atelier découverte, d'une durée de deux heures, sera animé par Xavier Scholl.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Rencontres du Management durable

Mardi 19 octobre 2021 de 16h30 à 21h

Aula de la HEG, rue de la Tambourine 17, Carouge



Les 10 ans des Rencontres du Management durable



Les Rencontres du Management Durable ont été créées en 2011 pour promouvoir le management durable et favoriser l'échange d'expériences entre entreprises.

Afin de célébrer le chemin parcouru en 10 ans, la CCIG, la HEG et le SCDD organisent une soirée exceptionnelle.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Réseautage pour lève-tôt!

Jeudi 21 octobre 2021 de 7h30 à 9h30 - CCIG

7h30 de la Chambre

Rendez-vous incontournable pour faire du réseautage de bon matin, le « 7h30 de la Chambre » permet à une dizaine d'entreprises de se présenter en trois minutes chrono. Les auditeurs réservent leurs questions à la partie « petit déjeuner » de la manifestation.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Table-ronde

Vendredi 22 octobre 2021 de 11h à 14h - CCIG

Urbanisme et bien-être en ville

Lors de cette table-ronde organisée par la CCI France Suisse et la CCIG interviendront trois conférenciers:

- Gilles Rufenacht, directeur général, Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, et président de la CCIG
- Sylvain Ferretti, directeur général, Office de l'urbanisme à Genève
- Jean-François Capeille, président, Fondation AIA

La participation est gratuite pour les Membres de la CCIG et de la CCI France Suisse mais l'inscription obligatoire.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Formation réservée aux Membres

Lundi 25 octobre 2021 de 17h à 19h - CCIG

Repenser la mobilité dans son entreprise

L'objectif de cette formation est d'accompagner toute entreprise souhaitant établir un plan de mobilité et de présenter les outils disponibles pour les réaliser, les meilleures pratiques dans le domaine et les résultats potentiels en fonction des caractéristiques de l'entreprise.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Formation

Vendredi 22 octobre 2021 de 8h à 10h - CCIG

Convaincre ou persuader (1)? Améliorer l'impact de son langage non verbal



Vendredi 19 novembre 2021 de 8h à 10h - CCIG

Convaincre ou persuader (2)? Se faire comprendre de son interlocuteur



Deuxième volet de cet atelier qui a pour objectif de permettre aux participants d'être à la fois convaincants et persuasifs.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch

Formation export

Vendredi 3 décembre 2021 de 9h à 16h30 - CCIG

Accords de libre-échange et origine préférentielle

Ce séminaire sera animé par Marc-André Bugnon et Gaétan Pannatier de la Douane Ouest à Genève.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Webinaire

Jeudi 4 novembre 2021 de 8h30 à 10h - EN LIGNE

Qu'y a-t-il après la digitalisation?

Ce webinaire, offert par Yooz, étudiera les résultats de l'étude « The State of Automation in Finance ».

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch



Mardi 7 décembre 2021 dès 17h30 au Four Seasons Hôtel des Bergues

19^e Evénement économique

L'Etude économique qui sera présentée à cette occasion a pour thème « Genève est-elle prête pour la prochaine crise? »

Save the date



Covid oblige, la participation aux événements en présentiel n'est possible qu'avec un Certificat Covid. Les inscrits sont priés d'être masqués pour se présenter à l'accueil et de se désinfecter les mains en entrant à la CCIG. Le masque pourra être retiré une fois dans la salle.

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Parait 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Alexandra Rys

Rédaction:
Marguerite Bouillet, Christophe de Figueiredo, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Morgan Tinguely

Publicité:
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C154575



PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

CGNI

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

GONET
BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE

école-club
MIGROS

GED - COPIEURS - IT
devillard

SOFTFINANCE

swisscom

BeVisible
SWISS

SWISS RISK
CARE

MEDIAONE
CONTACT

BRONZE

Allianz

EXECUTIVE TRAVEL

PROTECTAS

JTI

P&G

BALESTRAFFIC

integral
Groupe

INSTITUT FLORIMONT

BDO

TPB
EX-PROBATEUR SA

IWG

STG

eu Business School